

# Actes Scabinaux d'Enghien

(1345 - 1695)



J.-P. TYTGAT

# Actes Scabinaux d'Enghien

(1345 - 1695)

---

L'intérêt de répertorier et d'analyser les actes scabinaux de la ville et seigneurie d'Enghien saute aux yeux. Ils constituent, en effet, une source de qualité à plusieurs égards : droit, philologie, économie, généalogie, toponymie, géographie, etc.

D'autre part, les archives du greffe scabinal d'Enghien ont malheureusement disparu dans l'incendie du dépôt des archives de l'Etat à Mons le 14 mai 1940.

Pour ces multiples raisons il nous a paru opportun de relever tous les actes scabinaux reposant dans les archives de la Sérénissime Maison d'Arenberg à Enghien en rapport avec la terre et la ville d'Enghien.

Dans les *Annales du Cercle Archéologique d'Enghien*, nous avons analysé 118 actes scabinaux de Marcq (t. XXI, 1983-1985, pp. 207-243) et 29 actes d'Enghien ( t. XXIII, 1987, pp. 117-146). Dans la revue *Het Oude Land van Edingen en Omerliggende*, nous avons décrit 55 actes des échevins de la poësté de Castre (Kestergewound) (t. X, 1982, pp. 110-130) et 191 actes de la poësté d'Hérinnes (Hernegeewoud) (t. XIII, 1985, pp. 196-204 et 256-276 ; t. XIV, 1986, pp. 51-63 et 196-206). M. Yves Delannoy nous a proposé de répertorier les actes scabinaux d'Enghien qu'il est parvenu à recueillir ici et là.

De la seigneurie et ville d'Enghien, nous aurons ainsi analysé un total de 506 actes scabinaux.

Ceux-ci sont classés par ordre chronologique. L'analyse en relève plus particulièrement les aspects généalogiques et toponymiques. Dans ces deux domaines, nous avons respecté l'orthographe des noms sans adaptation à l'actualité. Nous avons précisé également l'identité des maïeurs et échevins alors en fonction.

Enfin, nous indiquons l'origine des actes étudiés ainsi qu'il suit :

- A.A.E. Archives d'Arenberg à Enghien
- A.C.B. Archives des Capucins à Anvers
- Y.D. Archives d'Yves Delannoy.

Pour ce qui est du sceau scabinal, nous renvoyons à l'étude d'Y. DELANNOY, *Les armoiries d'Enghien*, dans *A.C.A.E.*, t. XIV, 1964-1966, pp. 327-338.

1. 1345, avril.

Les échevins d'Enghien déclarent que Pierars AL CLENEN a vendu à Claus VIVIENS, Jehan VIVIENS, Giliam VIVIENS, Willaume LE CAMMERE, époux de Kateline VIVIENS et Giertrout VIVIENS, tous enfants de Claus, une rente annuelle de 20 sous. Cette rente est établie sur sa maison dans *le ruwe con dist le Nuefbourch*<sup>(1)</sup>. Original sur parchemin ; fragment de sceau échevinal ; Français ; Y.D..

2. 1353, 2 janvier (n.s.).

Les échevins d'Enghien déclarent que Claus DE MELLIOE, fils de Claus, a pris en rente héréditaire de Colle ROUSAIT une maison avec enclos, située près de la porte d'Hérinnes. Cette rente se monte à 40 sous tournois par an. Original sur parchemin ; sceau tombé ; Français ; Y.D..

3. 1353, novembre.

Les échevins d'Enghien déclarent que Jehan LI FEVRES de LIETINNES a pris en rente héréditaire des Chartreux d'Hérinnes une maison, située à *Lietinnes*<sup>(2)</sup> à Enghien. Cette rente se monte à 52 sous tournois par an. Original sur parchemin, sceau tombé ; Français ; Y.D..

---

(1) Rue allant du carrefour des rues des Orphelins, Pennebecq et du Curé vers les remparts, aujourd'hui rue Pennebecq et rue Nouvelle (R. BILLIET, *Toponymie van Edingen*, tiré à part : E.S.B., n° 211).

(2) Nous n'avons pu localiser cet endroit.

4. 1410, 18 mai.  
Robierts VANDE VIVERE, maieur d'Enghien, et les échevins déclarent que Mathieu VAN BERCSINEN a vendu à Lorencen VANDER MARKEN, fille de Wouter, une rente viagère de 40 sous tournois par an. Cette rente est établie sur une maison avec enclos dans la rue des Eteules. Le montant de cette rente s'élève à 16 livres, 15 sous tournois par an au profit de Lorencen et Hanneken VANDER MARKEN, frère et sœur.  
Original sur parchemin, sceau tombé ; Néerlandais ; Y.D..
5. 1415, 8 juin.  
Les échevins d'Enghien déclarent que Hanneken et Lisebet AROTS, enfants de Jan et de Lisebet VANDEN STEENE, fille de Wouter, marquent leur accord concernant le partage de la succession de leur mère. Leurs tuteurs, Gert AROTS, pelletier, et Gilles DE BRUNE, sont relevés de la tutelle.  
Original sur parchemin ; fragment de sceau échevinal ; Néerlandais ; Y.D..
6. 1458, 4 février (n.s.).  
Les échevins d'Enghien déclarent que Marie KOCKX, veuve d'Adrien DE ZOMER, et Hanneken DE ZOMER, son fils, ont donné aux Carmes-hors-d'Enghien une rente héréditaire de 18 sous tournois. Cette rente est établie sur une maison avec enclos, propriété des donateurs dans la *Rue Bas*<sup>(3)</sup>. Cette maison est grevée d'une rente annuelle de 8 sous tournois au profit du couvent des Carmes. En échange, le couvent s'engage à célébrer 6 messes par an pour le repos de l'âme des donateurs.  
Copie authentique dans le registre des rentes des Carmes ; fol. 29<sup>r</sup> ; A.C.B..
7. 1515, 20 septembre.  
Les échevins d'Enghien déclarent que Jan DE BOS, le vieux, fabricant de brigandines à Enghien, a vendu à Jan VAN BONTE, au nom et au service de la messe du jeudi

---

(3) Voir pour plus d'explication : J. TYTGAT, *Actes scabinaux d'Enghien*, dans *A.C.A.E.*, t. XXIII, 1987, p. 122, n. 2.

et du Saint-Sacrement dans l'église paroissiale d'Enghien, une rente héréditaire de 30 sous tournois. Cette rente est établie sur une maison avec enclos dans la rue d'Hoves. Original sur parchemin ; fragment de sceau échevinal ; Néerlandais ; Y.D..

8. 1527, 16 mars (n.s.).

Les échevins d'Enghien déclarent que Paeschier WOUTERS, marié à Anne DE VUYST, a vendu à Joos DE COUSENERE, au nom et au profit de Hanneken et Claesken LIJSEN, enfants de Jan, une rente héréditaire de 50 sous tournois. Cette rente est établie sur une maison avec enclos dans la rue du Château, propriété de Jan BOSMAN.

Original sur parchemin ; sceau échevinal ; Néerlandais ; Y.D..

9. 1530, 1 mars (n.s.).

Les échevins d'Enghien déclarent que Gilis DE TRERE, cordier à Enghien, et Paeskin et Jan WOUTERS, frères, ont vendu à Pieter ZEGHERS, au nom et au profit de Claesken LIJSEN, une rente héréditaire de 30 sous tournois. Cette rente est établie sur la moitié d'une maison sur le *Berch* (Rue du Mont), confinant à la ruelle *ten Clackaert* (Ruelle de Nazareth)<sup>(4)</sup>.

Original sur parchemin ; sceau tombé ; Néerlandais ; Y.D..

10. 1530, 5 décembre.

Les échevins d'Enghien déclarent que Gillis LOUWIERS, sous-sacristain d'Enghien, a constitué au profit de Marguerite SKEMPENERS, veuve de Claes OTS, une rente héréditaire de 40 sous tournois, établie sur une maison avec enclos dans la rue de Nazareth.

Original sur parchemin ; sceau tombé ; Néerlandais ; Y.D..

---

(4) Pont et ruelle reliant les rues de Nazareth et du Mont (R. BILLIET, *o.c.*, n° 163).

11. 1534, 29 octobre.  
Les échevins d'Enghien déclarent que Gilles SERMEULX, demeurant à Enghien, a vendu à Jan WATRELOIX, demeurant à Enghien, au nom et au profit du Saint-Sacrement dans l'église paroissiale d'Enghien, une rente héréditaire de 3 livres tournois, établie sur une maison avec enclos dans la rue de Bruxelles.  
Original sur parchemin, fragment de sceau échevinal ; Néerlandais ; Y.D..
12. 1534, 19 décembre.  
Les échevins d'Enghien déclarent que Margriete SKEMPENERS, veuve de Claes OTS, a donné *om seckere redene ende uyt devotien* (pour certaine raison et par dévotion) à Gilles SERMEULX, au nom et au profit du Saint-Sacrement dans la *Grooten kercken* (la grande église) d'Enghien, la moitié d'une rente héréditaire de 40 sous tournois. Cette rente est établie sur une maison, un verger et enclos dans la rue d'Hérinnes. L'autre moitié de la rente est donnée par Margriete SKEMPENERS aux pauvres d'Enghien.  
Original sur parchemin ; fragment de sceau échevinal ; Néerlandais ; Y.D..
13. 1538, 8 mars (n.s.).  
Les échevins d'Enghien déclarent que Machiel BOURGOIS, marchand à Enghien, a donné aux pauvres d'Enghien en l'honneur de Dieu et pour le salut de son âme, de sa femme et de ses parents, deux rentes héréditaires. La première est une rente annuelle de 4 livres tournois, établie sur une maison avec enclos sur le Marché-au-Lait<sup>(5)</sup> et sur un enclos dans la rue du Sac, tenant à l'hôtel de Jacobus JONATHAS et au rempart. Cette rente est due par Jacop INNENOYE, barbier. L'autre rente annuelle est de 20 sous tournois, établie sur les mêmes propriétés.

---

(5) Cette ruelle reliait l'actuelle rue de l'Yser à la rue du Sac ; elle fut fermée par un mur lors de son intégration dans la propriété des Carmes au XVII<sup>e</sup> siècle (R. BILLIET, *o.c.*, n° 158).

Jan ANTHONE<sup>(6)</sup> accepte les donations au nom des pauvres d'Enghien.

Original sur parchemin ; fragment de sceau échevinal ; Néerlandais ; Y.D..

14. 1554, 7 septembre.

Franchois POLART, maïeur d'Enghien, et les échevins Jan VAN WATRELOIX et Gilles ZEGHERS, déclarent que Jan HEYBERCH, au nom de son frère Gonart, absent, Rogier VANDER CAUCHIE, Adriaen GHALLANT, demeurant à Grammont et Jan EMELINC, demeurant à Enghien, ont vendu à Claes DE BOC une grange avec enclos, située au *Berch* (Mont) et une grange avec enclos dans la *Ghentstraete* (Rue de Nazareth). Ces propriétés ont appartenu à Lysbeth HEYBERCH, sa femme<sup>(7)</sup>.

Original sur parchemin ; sceau tombé ; Néerlandais ; Y.D..

15. 1563, 6 avril (n.s.).

Jan DE COUSNERE, lieutenant-maïeur d'Enghien, et les échevins Jan HAMAIS, Nicolaes FLASCOEN et Gheraert DE BLAECQ déclarent que Renelle SVLEES-HOUWERS, veuve de Jan MOULINS, a donné pour le salut du Saint-Sacrement, qui se chante chaque dimanche en l'église paroissiale d'Enghien, une rente héréditaire de 40 sous tournois. Cette rente est établie sur une maison avec enclos au *Sammere*<sup>(8)</sup>, propriété de Pieter PIERETS.

Original sur parchemin ; fragment de sceau échevinal ; Néerlandais ; Y.D..

---

(6) R. GOFFIN, *Généalogies Enghiennoises*, liv. II, p. 14.

(7) La première de ces granges formait le coin de la rue d'Hoves et du Berch (rue du Mont).

Après avoir appartenu à Claes de Boch (1571), elle devint la propriété successive de Martin Pyens -orthographié aussi Puylens-, Jehan Sauvaige, Estienne Sauvaige, Gaspard Boisdenghien, la veuve Jacques Gabriels (1757), etc..

La seconde se trouvait à l'un des deux angles formés par les rues de Nazareth et des Eteules.

(8) Terrain entre les rues de Sambres, du Sac et le Marché-au-Lait (R. BILLIET, *o.c.* n° 268).

16. 1564, 12 avril.

Georges RESTEAU, maieur d'Enghien, et les échevins Gerard DE BLAECQ et Grigoris BOSCHAERT déclarent que Gillis STRUBELINS a vendu à Jan VAN GHOREM, demeurant à Enghien, au nom et pour le service du salut du Saint-Sacrement dans l'église paroissiale d'Enghien, une rente héréditaire de 4 livres tournois. Cette rente est établie sur une maison avec enclos dans la rue du Doyen avec un arrière-corps donnant sur le rempart.

Original sur parchemin ; fragment de sceau échevinal ; Néerlandais ; Y.D..

17. 1565, 14 mai.

Jan DE COUSENERE, lieutenant-maieur d'Enghien, et les échevins Claes FLASCOEN, Zegher VANDER PLANCKE et Symon PLETINCQ déclarent que Merten VANDE CAUCHIE, demeurant au Smeiersmark à Hérinnes, a vendu à Adriaen ANTHOINE<sup>(9)</sup>, brasseur à Enghien, deux rentes héréditaires. La première est une rente annuelle de 4 livres tournois, établie sur une maison avec enclos, face au *Sammere*<sup>(10)</sup>, au dessous du Marché-au-Lait<sup>(11)</sup>. Cette maison est la propriété de Jacop TSUTSSE<sup>(12)</sup>. La deuxième est une rente annuelle de 40 sous tournois, établie sur une maison avec enclos au delà de la rue d'Hoves, appelée *Sint-Andries*<sup>(13)</sup>, faisant le coin du

---

(9) R. GOFFIN, *o.c.*, liv. II, p. 15.

(10) Voir note 8.

(11) Voir note 5.

(12) Cet immeuble avait appartenu au père de Jacop Tsutsse (alias Tsutsche), puis à sa veuve (1571).

Il semble avoir échappé à la confiscation des biens appartenant aux adhérents de la Réforme dont était son mari. Jacop Sutze, tapissier de son état, fut, en effet, exécuté de ce chef. (Y. DELANNOY, *Matériaux pour un Répertoire des Tapissiers enghiennois*, dans *A. C. A. E.*, t. XVIII, 1976-1978, p. 470).

Il n'en fut pas de même de la grange voisine figurant au cadastre de cette époque sous le nom de sa veuve. S'agissait-il ici d'un bien dont l'infortuné était personnellement propriétaire, et faisait-on alors pareille distinction ?

(13) Maison située dans la rue d'Hoves ; elle n'est pas mentionnée par R. BILLIET, *o.c.*.

L'immeuble, dénommé *Saint-André*, appartenait alors aux héritiers de Jehan de Pretere, ayant précédemment appartenu à la veuve Colin Luycx.

Il jouxtait la *piecente qui maine à Marcq*.



*Marcqveste*<sup>(14)</sup>.

Original sur parchemin ; sceau échevinal ; Néerlandais ; Y.D..

18. 1567, 1 février (n.s.).

Georges RESTEAU, maïeur d'Enghien, et les échevins Herman VANDER WAERDE<sup>(15)</sup>, Jacques DE COUSENERE<sup>(16)</sup>, Sebastien VANDER HOFSTADT<sup>(17)</sup>, Jacques ZEGHERS, Jacques ROUSSEAU, Jehan HOYEL et Steven PLETINCQ déclarent que Gregoris BOSCHART, agissant comme fabricant et mambour de l'église paroissiale d'Enghien, a vendu à Jan VAN GHOREM, mambour du Saint-Sacrement dans la même église, une rente héréditaire de 3 livres tournois. Cette rente est établie sur une maison avec enclos, dans la rue de Bruxelles, propriété de Pieter et Claes GHIJSELINCX dit DE SPIEGHELE<sup>(18)</sup>. Cette rente doit servir à l'entretien perpétuel d'un cierge à brûler devant le Saint-Sacrement, d'un second devant Sainte-Anne et d'un troisième dans l'église du Béguinage d'Enghien.

Original sur parchemin ; sceau échevinal ; Néerlandais ; Y.D..

19. 1572, 29 novembre.

Georges RESTEAU, maïeur d'Enghien, et les échevins Thomas DE WOLF, Anthonis SCHRIJNS et Jacques BOTTERY déclarent que Pieter DAELMAN<sup>(19)</sup>, fils de Claes, a vendu à maître Gillis MARCHILLE<sup>(20)</sup>, demeurant à Enghien, une maison avec enclos dans la rue d'Hérinnes avec un arrière-corps donnant sur la rue du

---

(14) Rempart de la Marcq, ancien nom pour l'Odru (R. BILLIET, *o.c.*, n° 215).

(15) R. GOFFIN, *o.c.*, liv. VII, p. 283.

(16) ID., III, p. 166.

(17) ID., IV, p. 220.

(18) Cet immeuble était la propriété, en 1618, d'Anne Gyselinc, veuve de Hans Robijns, puis successivement de François Lysens, Pierre Goelof, François Combette, Adrien Legrelle, Martin du Trieu, maître boulanger (1757), etc..

Si cet immeuble ne s'identifie pas à l'actuelle maison *Le Renard* (Pâtisserie Plaigin), tout au moins la jouxtait-il.

(19) R. GOFFIN, *o.c.*, III, p. 253.

(20) ID., V, pp. 15-16.

Curé. Diverses rentes chargent cette maison : 56 sous tournois dus aux pauvres d'Enghien ; 10 sous tournois à l'église paroissiale d'Enghien ; 3 sous tournois à l'église d'Hérinnes ; 6 sous tournois au seigneur d'Enghien ; 3 sous tournois à Vinchien DE SAINT-MOLIN ; 6 sous tournois à la veuve de Simon VAN WATERLOIX ; 3 livres tournois aux pauvres d'Enghien ; 6 livres tournois à Machiel VANDE LEENE<sup>(21)</sup> ; 4 livres tournois à Jacques DAELMANS<sup>(22)</sup> ; 3 livres tournois à Anthonnethe SPAESTERS ; 12 livres, 10 sous tournois à *Sinter Claes of cremers-ambacht*<sup>(23)</sup> ; 9 livres, 7 sous tournois à Gillis LANCKMANS.

Original sur parchemin ; fragment de sceau échevinal ; Néerlandais ; Y.D..

20. 1585, 14 août.

Georges RESTEAU, maieur d'Enghien, et les échevins Loys DE LE FONTAINE<sup>(24)</sup>, Jacob DAELMAN<sup>(25)</sup> et Herman DE CLERCQ déclarent que Chatelijne DAUXY, veuve de Willem VAN SACLEERS, seigneur de Liesvelt, a donné aux pauvres d'Enghien une rente héréditaire de 25 livres tournois, à compter sur une rente de 55 livres, 5 sous, 7 deniers tournois. Le mambour des pauvres est Matheus MAETEN. Cette rente est établie sur deux maisons, l'une dans la rue d'Hoves, nommée *Brandenborch*<sup>(26)</sup>, propriété de Pietre DAELMAN, et

---

(21) ID., IV, pp. 305-306.

(22) Peut-être, Jacques Daelman-le-vieux, mort en 1601 : R. GOFFIN, *o.c.*, III, p. 267.

(23) Confrérie de Saint-Nicolas ou des merciers. E. MATTHIEU, *Histoire de la ville d'Enghien*, Mons, 1876, p. 424-426.

(24) R. GOFFIN, *o.c.*, liv. IV, p. 54.

(25) ID., III, p. 267.

(26) R. BILLIET, *o.c.*, n° 36.

L'immeuble *Brandebourg* était situé à l'angle formé par la conjonction des rues d'Hoves et de Nazareth.

Il " tenait " à l'Odru et au pont et était grevé, au profit du seigneur d'une redevance particulière de deux sous t. *pour ce que sa muraille est mis sur le fondement de la muraille du vivier dudit pont* (1571).

Il appartenait alors à Anthoine Ruyschaert et aux héritiers de Jehan Zeghers.

Il leur fut confisqué au profit de Philippe II en raison de leur appartenance à la Réforme.

Il avait précédemment appartenu à Jehan du Bois et Jérôme Caesens.

Par la suite, il devint la propriété de François van Holdre, la veuve Julien Jous, Pierre Vanhove, Pierre Mabielle, Louis Crusenair, Antoine Crusenair (1757), etc..

l'autre, dans la même rue, propriété de Jan DE SMET dit BEERTRAMS<sup>(27)</sup>. En échange, une messe anniversaire doit être célébrée et chantée par les prêtres de l'église paroissiale, le 6 août, dans l'église du Béguinage d'Enghien. Le jour du même anniversaire, on donnera pour le service de l'église 36 sous tournois ; pour l'offrande, 4 sous tournois et, pour les béguines, 32 sous tournois. Si les pauvres d'Enghien n'exécutaient pas cette obligation, cette rente devait bénéficier aux pauvres de Petit-Enghien.

Original sur parchemin ; fragment de sceau échevinal ; Néerlandais ; Y.D..

21. 1586, 10 avril.

Georges RESTEAU, maieur d'Enghien, et les échevins Jan VAN HEETVELDE<sup>(28)</sup>, Jan REBZ, Loijs DE LE FONTAINE, Jacques DAELMAN, Herman DE CLERCQ, Peeter VANDER HAEGHEN et Heynderick STEKELDORÉ déclarent que Anthoine LE PLAT<sup>(29)</sup>, receveur d'Enghien, a exposé qu'une rente héréditaire de 3 sous, 2 deniers *oud vlaems*<sup>(30)</sup>, en monnaie tournois 9 sous, 6 deniers, n'a pas été payée depuis 2 ans. Cette rente est établie sur une maison et hôtellerie, située sur le *Hooghen Merck*<sup>(31)</sup>, nommée le *Schaekbert*<sup>(32)</sup>. Les derniers propriétaires de cet immeuble furent les héritiers d'Anthonette SPELTENS, veuve de Peeters ZEGHERS. Personne ne s'est présenté pour payer l'arriéré de ces charges, malgré les appels légalement prescrits. La propriété est vendue à Anthoine FRENCK, hôtelier de

---

(27) L'immeuble de Jehan de Smet, fils de Jehan, " tenait " à la ruelle menant au puich de l'Olifant (Sur celui-ci, v. Y. DELANNOY, *Le péril du feu en la cité d'Enghien*, dans A. C. A. E., t. X, 1955-1957, p. 213).

Il avait appartenu précédemment aux héritiers de Nicolas vander Cauchie.

Il appartiendra ensuite à Pierre de Smet et sa veuve, André Poplimont, Jean de Corte, la veuve Jean André, boulanger (1757).

(28) R. GOFFIN, *o.c.*, liv. IV, p. 204.

(29) ID., VI, pp. 243-244.

(30) *Vieux Flamand* : monnaie qui avait une valeur de 1/3 tournois.

(31) La Grand'Place, littéralement le Haut Marché.

(32) Le *Damier*, aujourd'hui la maison n° 2, sur la Grand-Place Pierre Delannoy : Y. DELANNOY, *Contribution à l'Histoire de la Grand-Place*, Enghien, s.d.), p. 54 ; R. BILLIET, *o.c.*, n°272.

de l'auberge *le Damier*. Cette maison est chargée de plusieurs rentes : 3 sous, 2 deniers *oud vlaems* pour le seigneur d'Enghien ; 2 sous tournois à la mairie d'Enghien, 24 livres, 17 sous, 6 deniers aux héritiers de Jan DU QUESNE et 1 muid d'avoine pour l'hôpital Saint-Nicolas. Original sur parchemin ; sceau échevinal ; Néerlandais ; Y.D..

22. 1587, dernier jour de... (enlevé).  
Georges RESTEAU, maieur d'Enghien, et les échevins Jan COLINS, Sacharias SCHOCKAERT<sup>(33)</sup> et Balthazar ROBINS<sup>(34)</sup> déclarent que Jan DE WELZ<sup>(35)</sup>, tapissier à Bruxelles, a vendu à maître Theodorus PLANEN, curé d'Enghien<sup>(36)</sup>, au nom et au profit des Pauvres Maisons près du Béguinage, la moitié d'une maison avec enclos dans la rue du Curé. L'argent provient de l'héritage de Jehenne LEFEBVRE dite BOUSSART<sup>(37)</sup>, veuve de Baudry d'AIX<sup>(38)</sup>. Cette maison est chargée d'une rente de 3 sous tournois au profit de l'autel de Saint-Laurent en l'église paroissiale d'Enghien.  
Original sur parchemin ; sceau tombé ; Néerlandais ; Y.D..
23. 1598, 10 avril.  
Herman DE CLERCK et Jan WAYEMBERCH, échevins d'Enghien, déclarent que sœur Magdalena MARCENELLIS<sup>(39)</sup>, supérieure du Béguinage d'Enghien, a donné à Dierick VAN PLANEN, curé d'Enghien, et proviseur du Béguinage, et à Goris CALVERGATEN<sup>(40)</sup>, receveur

---

(33) R. GOFFIN, *o.c.*, liv. VII, p. 110.

(34) ID., VII, p. 47.

(35) ID., VII, p. 323.

(36) Au sujet de cet important personnage, v. notamment : J. DUMOULIN, *Le couturier de Théodore Planen, pasteur d'Enghien*, dans *A.C.A.E.*, t. XV, 1967-1969, pp. 247-268 ; A. MAETENS, *La ville d'Enghien*, dans *A.C.A.E.*, t. XII, 1960-1961, pp. 14-15 ; E. MATTHIEU, *Histoire d'Enghien*, *o.c.* ; VOS, *Les paroisses et les curés du diocèse actuel de Tournai*, t. VIII, Bruges, 1904, p. 15.

(37) R. GOFFIN, *o.c.*, IV, p. 26.

(38) ID., II, p. 7.

Sur la fondation dite de Baudry d'Aix, consistant en treize maisons destinées au logement de treize vieux célibataires, v. E. MATTHIEU, *o.c.*, pp. 631-632.

(39) ID., V, p. 6.

(40) ID., III, p. 7, ne mentionne pas Goris Calvergaten comme receveur du Béguinage.

du Béguinage, tous les meubles et biens qui se trouvent dans sa maison. Durant sa vie, elle en aura l'usufruit. Après sa mort, le tout doit être vendu au profit du Béguinage. Avec le produit de la vente en achètera une rente héréditaire pour restaurer annuellement les maisons du Béguinage.

Original sur parchemin ; signatures des échevins ; Néerlandais ; A.A.E..

24. 1614, 2 avril.

Daniel RESTEAU, maieur d'Enghien, et les échevins Peter DAELMAN<sup>(41)</sup> et Anthone BLOCQ<sup>(42)</sup> déclarent que Jean DE LE HOYE, demeurant à Soignies, a vendu à Jean DU RAY, demeurant à Enghien, une rente héréditaire de 15 sous tournois. Cette rente est due par Jacques TIENPONT et est établie sur sa maison avec enclos, nommée les *Quatres fils Aymon*<sup>(43)</sup>, à présent le *Hol*, située à côté de la Halle aux grains<sup>(44)</sup>.

Au dos : Charles DU CHESNE, demeurant à Braine-l'Alleud, déclare que Gillis STRIJCKWANT a racheté la rente le 21 juillet 1663. Celle-ci appartenait à Charles DU CHESNE par héritage de Jeanne DU RAY, mariée à Vincent DU CHESNE, père et mère de Charles.

Original sur parchemin ; fragment de sceau échevinal ; Néerlandais ; Y.D..

25. 1621, 11 mars.

Daniel RESTEAU, maieur d'Enghien, et les échevins Charles COLINS et Adriaen REBZ<sup>(45)</sup> déclarent qu'Anthoine LOYSON, couvreur d'ardoises à Enghien, a vendu à sœur Anne MOULIER, béguine, une rente héréditaire de 30 livres tournois, établie sur sa maison

---

(41) ID., III, p. 268.

(42) ID., II, p. 113.

(43) Aujourd'hui la maison n° 58 sur la Grand-Place Pierre Delannoy :: Y. DELANNOY, *o.c.*, p. 69.

(44) ID., *o.c.*, p. 67.

(45) R. GOFFIN, *o.c.*, liv. VII, p. 19.

avec enclos dans la rue d'Hérinnes, nommée le *Sloetele*<sup>(46)</sup>.  
Original sur parchemin, sceau échevinal ; Néerlandais ;  
A.A.E..

26. 1621, 7 octobre.  
Daniel RESTEAU, maieur d'Enghien, et les échevins Philippe PETIT<sup>(47)</sup> et Joris DE LE FONTEIJNE<sup>(48)</sup> déclarent que Laureijs LIJSENS, demeurant à Enghien, a créé au profit de Charles WALRAEVENS, au nom et au profit des pauvres d'Enghien, une rente héréditaire de 12 livres, 15 sous tournois. La rente est établie sur une maison avec enclos dans la rue de Bruxelles. L'argent provient d'une rente annuelle de 9 livres, due par les héritiers d'Arent NEETEN.  
Original sur parchemin ; sceau échevinal ; Néerlandais ;  
Y.D..
27. 1623, 7 mars.  
Hans VAN GRIMBERGHE, lieutenant-maieur d'Enghien, et les échevins Anthoine BLOCQ et Peeter NEETEN déclarent que Laureijs LIJSENS, demeurant à Enghien, a créé au profit de Jan HUYSMAN<sup>(49)</sup>, agissant en sa qualité de receveur des pauvres d'Enghien, une rente héréditaire de 12 livres, 10 sous tournois. Celle-ci est établie sur une maison avec enclos dans la rue de Bruxelles et sur un enclos dans la *Bordeelstraetken*<sup>(50)</sup>. L'argent provient

---

(46) *La Clef* : R. BILLIET, o.c., n° 306.

L'immeuble *La Clef faisant le coing sur le marchié du poisson*, avait appartenu à Estienne de Waterloo, puis à son fils, Claes (15761), ensuite à Antoine le Plat. A Antoine Loison, *escailteur*, succéderont François Leysens Gilles Struychwandt, Josse Steenhaut, Thomas Spinet et, en 1757, Guillaume Daminet, *ancien échevin et marchand de différentes denrées*.

(47) R. GOFFIN, o.c., liv. VI, p. 198, ne mentionne pas Philippe Petit comme échevin en 1621.

(48) ID., IV, p. 61.

(49) ID., p. 236, ne mentionne pas Jan Huysman comme receveur des pauvres.

(50) Selon R. BILLET, o.c., n° 41, il s'agirait d'une ruelle allant du Vieux Marché aux (défuntes, aujourd'hui) Ecoles communales (rue des Ecoles), soit par delà les remparts de la ville. Selon un cartulaire de 1618, elle s'identifierait à la rue du Curé : *Bordeelstraetken ou rue du Curé*, ces derniers termes étant d'une écriture postérieure. En réalité, il s'agit de la rue nommée cy devant *Bordeelstraeten* à présent la rue de six deniers derrière le jardin de la maison des orphelins, soit donc *intra* et non *extra muros*.

Elle apparaît, parallèle à la rue du Curé, dans le plan (XVII<sup>e</sup> s.) publié en introduction par Ern. MATTHIEU dans son excellente *Histoire de la ville d'Enghien*, o.c., sous l'appellation inachevée : *La rue...*

Sa dénomination est évidemment sans nul rapport avec certains établissements que la morale locale se serait bien gardée d'afficher...

du légat de Catherine SCOCKART, veuve de Peeter DUWELZ<sup>(51)</sup>.

Original sur parchemin, sceau échevinal ; Néerlandais ; Y.D..

28. 1625, 12 septembre.

Jan VAN GRIMBERGHE, lieutenant-maieur d'Enghien, et les échevins Jacques DE VITS et Baudewijn BUREAU<sup>(52)</sup> déclarent que Symon PAPELEU<sup>(53)</sup>, habitant Enghien, a vendu à Adrien REBZ<sup>(54)</sup> une rente héréditaire de 10 livres tournois, à prélever d'une rente annuelle de 40 livres tournois. Cette rente est due par Jan DE MEIJERE et est établie sur sa maison et enclos derrière l'église près du *Simme*<sup>(55)</sup>.

Original sur parchemin ; fragment de sceau échevinal ; Néerlandais ; Y.D..

29. 1636, 9 novembre.

Guillaume MARTINI, maieur d'Enghien, et les échevins Nicolas BACCART et David DE WOLF<sup>(56)</sup> déclarent que Catherine LABBIE, fille de Peeter, âgée de 26 ans, a vendu à Adrien REBZ<sup>(57)</sup> une rente héréditaire de 23 livres tournois. Cette rente est due par André PERSOONS et établie sur sa maison avec enclos dans la rue de Bruxelles<sup>(58)</sup>.

Original sur parchemin ; sceau tombé ; Néerlandais ; Y.D..

---

(51) R. GOFFIN, *o.c.*, liv. VII, p. 318.

(52) ID., II, p. 305.

(53) ID., VI, p. 29.

(54) ID., VII, pp. 19-21.

(55) L'immeuble *SIMME* est aussi appelé le *Singe* ou *Cygne* : R. BILLIET, *o.c.*, n° 284 ; Y. DELANNOY, *o.c.*, p. 71.

(56) R. GOFFIN, *o.c.*, liv. VII, p. 372.

(57) Voir note 54.

(58) Il s'agit d'un immeuble jouxtant au départ de la rue de Bruxelles, l'ancienne *halle des corduaniers*.

Elle était déjà supprimée en 1618, Pierre Labie, charpentier de son état, *ayant basti une maison dessus*.

L'immeuble avait précédemment appartenu à Philippe de Baeck, puis à la veuve de M<sup>e</sup> Tytus Persoons.

Il devint par la suite la propriété de la veuve d'Adrien Persoons, Jehan Pletinck, Gabriel Mauroy, maître tailleur et marchand de toile (1757), etc..

30. 1649, 14 août.

Jan DE MASENER<sup>(59)</sup>, maïeur d'Enghien, et les échevins Goddefroy CHARLIER et Adriaen ZEGHERS déclarent que Marten FLASCHOEN, tisserand à Enghien, a vendu à Laureijs VAN MILST<sup>(60)</sup>, au nom et au profit de Johanna VAN HOLDRE<sup>(61)</sup>, veuve de Nicolas VAN MILST<sup>(62)</sup>, ses parents, une rente héréditaire de 56 livres, 5 sous tournois. Cette rente est due par Gillis FLASCHOEN, habitant Marcq, et est établie sur sa maison avec enclos *inden rinck van de Marckt* (dans la *Ronde du Marché*), appelée *Les quatres fils Aymon*, vulgo *Het Hol*<sup>(63)</sup>.

Au dos : Le 10 juillet 1664, cette rente est remboursée par Gillis STRIJCKWANT, brasseur à Enghien.

Original sur parchemin ; sceau tombé ; Néerlandais ; Y.D..

31. 1660, 7 octobre.

Philippe PETIT<sup>(64)</sup>, maïeur d'Enghien, et les échevins Vincent BLOCQ<sup>(65)</sup> et Jean OVERDAET<sup>(66)</sup> déclarent que Anthoine DE SMET<sup>(67)</sup>, demeurant à Enghien, a constitué pour Charles REBZ, seigneur d'Avelt<sup>(68)</sup>, une rente héréditaire de 100 livres tournois. Cette rente est établie sur une maison avec enclos dans la rue d'Hoves, nommée *De Bauwe*<sup>(69)</sup>, tenante à la *Bauwstraetken*<sup>(70)</sup> et *Het straetken*

---

(59) R. GOFFIN, *o.c.*, liv. V, pp. 50-53.

(60) ID., V, p. 129.

(61) ID., V, p. 128.

(62) ID., V, p. 128.

(63) Voir note 43.

(64) R. GOFFIN, *o.c.* liv., VI, p. 199.

(65) ID., II, p. 116.

(66) ID., V, p. 280.

(67) ID., VII, p. 155.

(68) ID., VII, p. 21.

(69) Le *Bauwe* ou *Bove* est l'immeuble appelé aujourd'hui Maison *Jonathas*. Cette maison portait aussi le nom *Trappekens*, sans doute, en raison du double escalier qui en permettait l'accès : *aen gillis strijckwant ter cause van sijn huijs genoempt de trappekens* (A.A.E., *S.E.M.* 198 : 1672). Voir aussi : R. BILLIET, *o.c.*, n° 334 ; Y. DELANNOY, *La maison dite Jonathas* dans *A. C. A. E.*, t. XXIV, 1988, p. 71-72.

(70) *Bauwstraetken* : ruelle entre la rue Montgomery et la rue d'Argent, longeant la maison *Jonathas* : J. TYTGAT, *o.c.*, p. 122 ; Y. DELANNOY, *La maison... o.c.*, p. 68-72.



*vande halve maene*<sup>(71)</sup>.

Original sur parchemin ; sceau tombé ; Néerlandais ; Y.D..

32. 1662, 13 septembre.

Philippe PETIT<sup>(72)</sup>, maieur d'Enghien, et les échevins BEHAULT et SMET déclarent que Jean LIJSENS, fils de Pieter, demeurant à Enghien, a vendu à Franchois LIJSENS, son oncle, une rente héréditaire de 60 livres tournois. Cette rente est établie sur une maison avec enclos dans la rue de Bruxelles, propriété de Pieter LIJSENS, donation de Matthieux LIJSENS, son frère<sup>(73)</sup>. Original sur parchemin ; sceau échevinal ; Néerlandais A.A.E..

33. 1666, 11 février.

Philippe PETIT, maieur d'Enghien, et les échevins Guillem MOM, Jean DE CORTE, Christiaen DE VROEDE et Jean SEGHERS<sup>(74)</sup> déclarent que Jean PETIT<sup>(75)</sup>, prêtre et receveur de la Confrérie de Notre-Dame à Enghien, a exposé qu'une rente héréditaire de 15 livres, 7 sous, 6 deniers tournois n'est plus payée depuis 4 ans. Cette rente est établie sur une maison dans la rue de Bruxelles. Les derniers propriétaires étaient Loÿs STEENHAUDT, demeurant à Herfelingen, Pieter SIMILOONS, marié à Adrienne STEENHAUDT et Jean PATERNOSTER, marié à Marguerite STEENHAUDT. Cette maison est

---

(71) La ruelle de la *Demi-Lune*, était parallèle à la ruelle *Jonathas* ; elle séparait l'actuelle maison dite *Jonathas* (anciennement *la Bove*, puis *de Trapkens*) de l'*hostellerie Demie Lune* à qui elle doit son nom.

On lui connaît les propriétaires suivants : Louis Carnoncle, Josse Perfect, la veuve Martin de Valckener, le sieur de Bagenrieux, bailli d'Acren (1757), etc..

(72) Pour les maieurs et échevins, nous n'indiquons qu'une fois la références aux *Généalogies enghiennoises* de R. GOFFIN.

(73) Entre les immeubles actuellement dénommés le *Renard* et le *Rembrandt*, Jehan Lysens et Laureys Lysens possédaient, l'un et l'autre, en 1618 une maison contiguë.

La première avait appartenu à Nicolas de Bourgogne et passera à Vincent Brisart, Cornil Chauferau (alias Chaufoureau), Adrien Ghilbert, Jean-Joseph Suisse, maieur de la poësté d'Hérinnes, Amand van den Borre, censier demeurant à Thollembeek (1757), etc..

La seconde, ancienne propriété d'Adrien Bouvet, deviendra celle de la veuve Louys de Latter, Pierre Uyttenhoven, Adrien Janssens, maître boulanger (1757), etc..

(74) R. GOFFIN, *o.c.*, liv. VII, pp. 142-143.

(75) ID., VI, pp. 196-197.

achetée par Vincent DE FAULCONIER, demeurant à Enghien. Elle était déjà grevée de plusieurs rentes : 3 deniers tournois pour le seigneur d'Enghien ; 2 sous au curé d'Enghien ; 18 sous à Pieter CRISPIJN ; 35 sous au Béguinage ; 40 sous et une autre de 15 sous aux Augustins d'Enghien et 1 livre tournois à LE VERD.

Original sur parchemin ; sceau échevinal ; Néerlandais ; A.A.E..

34. 1666, 19 août.

Loijs WALRAVENS, lieutenant-maïeur d'Enghien, et les échevins Guillaume MOM et Christiaen DE VROEDE déclarent que Steven PAPELEU et Adriaen CALLENBERCH, tuteurs de Jean-Baptiste, Albert et Dominicus BLOCC<sup>(76)</sup>, ont constitué une rente héréditaire de 10 livres, 18 sous, 9 deniers tournois. Cette rente est établie sur une maison avec enclos dans la rue d'Hérinnes.

Original sur parchemin ; sceau tombé ; Néerlandais ; Y.D..

35. 1669, 8 octobre.

Philippe PETIT, maïeur d'Enghien, et les échevins Guillaume MOM et Jean DE CORTE déclarent que Joos VANDER EECKE, demeurant à Grammont, a donné à Nicolas VANDER STEENE<sup>(77)</sup>, demeurant à Enghien, une rente héréditaire de 25 livres, 10 sous, 6 deniers tournois. Cette rente est due par Guillaume HORICX sur sa maison avec enclos sur le *Guldenbergh*<sup>(78)</sup>. Joos VANDER EECKEN donne encore une autre rente héréditaire de 5 livres tournois, à prélever d'une rente de 10 livres, due par les héritiers VANDER BEECKEN sur une maison avec enclos dans la rue d'Hoves.

Original sur parchemin ; sceau échevinal ; Néerlandais ; A.A.E..

---

(76) ID., II, p. 114.

(77) ID., VII, p. 181.

(78) *Guldenbergh* : Mont de la Gildes (ou du Serment), jadis traduite erronément par *Rue du Mont d'Or*, devenue aujourd'hui *Goudebergstraat*. Ce terme n'a jamais eu aucun rapport ni avec l'or ni avec l'argent. C'est au jardin situé au *Guldenberg* que les confrères du Serment des arbalétriers de Saint-Jean-Baptiste s'exerçaient au tir. Il serait souhaitable de redresser ce malentendu et d'adopter le nom de *Rue du Mont de la Gildes* et *Guldenbergstraat*.

36. 1670, 25 septembre.  
Loijs WALRAVENS, lieutenant-maieur d'Enghien, et les échevins Christiaen DE VROEDE et Jan SEGHERS déclarent que Nicolas LIJSENS, avocat à la cour de Mons, a donné à Jeanne VAN DER STEENE<sup>(79)</sup>, mariée à Pieter SCOCKART<sup>(80)</sup>, Marie-Anne<sup>(81)</sup> et Anneke VAN DER STEENE<sup>(82)</sup>, ses nièces, avec exclusion de Jean-Baptiste VAN DER STEENE, leur frère<sup>(83)</sup>, enfants de Nicolas VAN DER STEENE<sup>(84)</sup> et Marie LIJSENS, toutes les rentes héréditaires qu'il possède dans la ville d'Enghien ainsi qu'une maison dans la rue de Bruxelles. Jusqu'à sa mort, il en gardera cependant l'usufruit.  
Original sur parchemin ; fragment de sceau échevinal ; Néerlandais ; A.A.E..
37. 1671, 3 janvier.  
Adriaen DE MAIJ, maieur d'Enghien, et les échevins Loijs WALRAVENS et Jan SEGHERS déclarent que Jean BERTIN, marchand à Enghien, a donné en rente héréditaire à Martin VINCART, blanchisseur à Enghien<sup>(85)</sup>, une maison avec enclos sur les remparts près du *Moulin de Wyngaert*<sup>(86)</sup>, confinant à la rivière. La propriété est chargée d'une rente de 12 livres tournois pour le duc d'Arenberg.  
Cette rente se monte à 24 livres tournois par an.  
Original sur parchemin ; sceau tombé ; Néerlandais ; A.A.E..
38. 1671, 3 février.  
Adrien DE MAIJ, maieur d'Enghien, et les échevins Guillaume MOM et Loijs WALRAVENS déclarent que

---

(79) R. GOFFIN, *o.c.*, liv., VII, p. 181.

(80) ID., VII, p. 119 et VII, p. 181.

(81) ID., VII, p. 182. entrée en 1677 au couvent de Nazareth d'Enghien.

(82) ID., VII, pp. 182-183.

(83) ID., VII, p. 182.

(84) ID., VII, p. 181.

(85) Sur la famille Vincart, v. L. VINCART et M. DEVROYE, *Les Vincart au pays d'Enghien*, Enghien, Malonne, 1989, 160 p. (dactyl.).

(86) Moulin à eau près de la porte de Wyngaert : Y. DELANNOY, *Moulins et meuniers de la ville d'Enghien*, dans *A.C.A.E.*, XXV, 1989, p. 67-93.

Nicolas LE BAU, au nom de Jan Franchois DANDELOT, a donné en rente héréditaire à Gilles DE VROEDE, blanchisseur à Enghien<sup>(87)</sup>, un enclos, qualifié de " réservoir ", situé près des remparts à la rue allant du rempart vers le Béguinage. La propriété est chargée d'une rente d'un demi chapon par an pour le seigneur d'Enghien. Cette rente se monte à un demi chapon par an, non remboursable.

Original sur parchemin ; sceau tombé ; Français ; A.A.E..

39. 1671, 14 mars.

Adriaen DE MAIJ, maïeur d'Enghien, et les échevins Christiaen THIENPONT<sup>(88)</sup> et Loijs WALRAVENS déclarent que Herman DUWELZ<sup>(89)</sup> a vendu à Loijs WALRAVENS une rente héréditaire de 5 livres, 8 sous, 9 deniers tournois, due par Gilles STRIJCKWANT. Cette rente est établie sur une maison avec enclos, située à la Grand-Place, nommée *De Gulden Leeuw*<sup>(90)</sup>.

Original sur parchemin ; sceau tombé ; Néerlandais ; Y.D..

40. 1675, 15 juin.

Adrien DE MAIJ, maïeur d'Enghien, et les échevins Charles LUYCX<sup>(91)</sup>, Loijs WALRAVENS, Joos VAN MILST et Adriaen DERWEDUWE déclarent que Nicolas

---

(87) Gilles de Vroede n'est pas cité par R. GOFFIN, dans sa *Généalogie de la famille Pouwels dite de Vroede*, dans *Tablettes du Brabant*, t. III, Hombeek, 1958, pp. 97-201.

On sait que Jacques de Vroede, blanchisseur, avait acquis de Lucas Mauroy une maison à la rue de Bruxelles et que le duc Léopold d'Arenberg, désirant y établir l'école de la ville, fit l'échange de cette maison contre deux *curoirs* destinés à agrandir la blanchisserie de Jacques de Vroede ; parmi les successeurs de celui-ci, citons Jean et François de Vroede.

(88) R. GOFFIN, *o.c.*, liv. VII, p. 233.

(89) *ID.*, VII, 321.

(90) L'immeuble *De Gulden Leeuw* ou *Lion d'Or* se trouvait à côté des immeubles *Simme* ou *Singe* et les *Quatres fils Aymon* (*op een huys genaamd de Zimme, bij de halle der stad, meerende aan het hol ende de Gulden leeuw* : A.A.E., SB, 23.06.1710). On relève cependant que, selon un cartulaire de 1618 et les comptes de l'église Saint-Nicolas d'Enghien (1609), un immeuble situé à la rue d'Hérinnes portait l'enseigne du *Lion d'Or* (Y. DELANNOY, *Un compte de l'église Saint-Nicolas 1609-1610*, dans A.C.A.E., t. XXI, 1984, p. 263). Voir aussi note 103.

(91) Probablement R. GOFFIN, *o.c.*, liv. IV, p. 368.

VAN DER STEENE<sup>(92)</sup>, demeurant à Enghien, a donné à Pieter GOLOF, boucher à Enghien<sup>(93)</sup>, en rente héréditaire une maison avec enclos dans la rue de Bruxelles. Cette rente se monte à 60 livres tournois par an.

Original sur parchemin ; sceau tombé ; Néerlandais ; A.A.E..

41. 1676, 7 janvier.

Adriaen DE MAIJ, maieur d'Enghien, et les échevins Jan SEGHERS et Adriaen DERWEDUWE déclarent que Geeraerd DAELMAN<sup>(94)</sup> a donné en rente héréditaire à Bernard et Marie Magdalena SERGANT, demeurant à Enghien, une maison avec enclos dans la rue du Béguinage. Cette rente se monte à 24 livres tournois par an.

Original sur parchemin ; sceau échevinal ; Néerlandais ; Y.D..

42. 1677, 17 août.

Adrien DE MAIJ, maieur d'Enghien, et les échevins Jean PLETINCX, Jean Franchois DE CORTE<sup>(95)</sup>, Nicolas VAN DER STEENE, Philippe SCOCKART<sup>(96)</sup> et George RESTEAU déclarent que Pieter VAN VOIRDE, âgé d'environ 22 ans, sans père et mère, a vendu à Jean VAN VOIRDE, blanchisseur à Enghien, frère de Pieter, au nom de Pietronelle Catarine VAN VOIRDE, son unique enfant né d'Anne-Claire ROELOF, sa femme décédée, un tiers de quatre rentes : une rente héréditaire de 48 livres tournois due par Joos VAN SAMBERGHE sur sa maison dans la rue des Eteules ; deux autres de 9 livres, 4 sous tournois chacune à payer par la veuve et héritiers de Guillaume DE SMET sur leur maison dans la rue

---

(92) Voir note 84.

(93) Pierre Golhof fut propriétaire d'un immeuble en cette rue.

Sans doute s'agit-il ici de l'immeuble déjà évoqué sous le n° 18 ci-avant.

(94) R. GOFFIN, *o.c.*, liv. III, p. 228.

(95) ID., III, pp. 158-159.

(96) ID., VII, pp. 121-122.

d'Hérinnes avec un arrière-corps donnant sur la rue du Curé<sup>(97)</sup> ; une quatrième de 3 livres, 2 sous, 6 deniers tournois due par Gille DARBE sur sa maison avec enclos dans la rue de Hoves avec un arrière-corps donnant sur le *Clac-quart*<sup>(98)</sup>. La rente totale pour Pietronelle Catarine VAN VOIRDE se monte à 23 livres, 3 sous, 6 deniers tournois par an.

Original sur parchemin ; fragment de sceau échevinal ; Néerlandais ; A.A.E..

43. 1679, 28 février.

Adriaen DE MAIJ, maïeur d'Enghien, et les échevins Nicolas VAN DER STEENE<sup>(99)</sup> et Philippe SCOCKART déclarent que Hyacinthus Stanislas VAN WAESBERCH, seigneur de Hundelgem, au nom de sa femme Marguerite COLINS<sup>(100)</sup>, a vendu pour 100 florins à Lauwereijs SEGHERS<sup>(101)</sup>, au nom d'Elisabeth BACCART<sup>(102)</sup>, veuve d'Adriaen DERWEDUWE, une rente héréditaire de 12 livres, 6 sous tournois. Cette rente est due par Gilles STRIJCKWANT sur sa maison avec enclos, nommée le *Goude Leeu* sur le marché<sup>(103)</sup>.

Original sur parchemin ; sceau tombé, Néerlandais ; Y.D..

---

(97) Guillaume de Smet était propriétaire d'un immeuble situé dans la rue d'Hérinnes entre les rues de Sambre et de Pennebek.

Il avait appartenu à Jehan Seghers et à la veuve de Tobias Wesemale.

De Guillaume de Smet, il passa à sa veuve, puis à *la dévote de Smet* qui le vendit à Martin Durant, greffier (1757), etc..

Gilles Darbé était propriétaire dans la rue d'Hoves de deux immeubles sis entre les rues du Mont et de Nazareth.

L'un, nommé l'*Oliphant* tenant à la ruelle menant au puits du même nom (v. Y. DELANNOY, *Le péril... o.c.*, p. 213), avait appartenu, avant lui, à Guillaume de Cavener, Jehan Carnonckel et, après lui, à Jean Curen, sa veuve et son fils Jacques, maître boulanger et greffier (1757), etc..

L'autre eut comme propriétaires Pierre Bonchon, Matthieu Bonchon, Jacques Gobert, puis, après Gilles Darbé, Jean-Baptiste Milpas, (N) Cannon, les héritiers de Martin de Launoit, Arnold de Schuyteneer (1757), etc..

(98) Voir note 4.

(99) R. GOFFIN, *o.c.*, III, p. 109.

(100) ID., III, p. 109.

(101) ID., VII, p. 145.

(102) Belle-sœur de Lauwereijs Seghers : R. GOFFIN, *o.c.*, II, p. 43.

(103) Voir note 90 : cet acte scabinal mentionne très clairement que l'immeuble *Le Lion d'Or* est situé sur le marché ou Grand-Place.

44. 1679, 25 septembre.

Loijs WALRAVENS, lieutenant-maieur d'Enghien, et les échevins Jan PLETINCX et Philippe SCOCKART déclarent que Anne-Marie DE CORTE<sup>(104)</sup>, malade et alitée a donné à son frère Jan-François DE CORTE<sup>(105)</sup> les maisons, rentes et meubles mentionnés ci-dessous : la moitié d'une maison avec enclos dans la rue de Hoves avec un arrière-corps confinant au vivier des Béguines<sup>(106)</sup> ; la moitié d'une maison dans la rue du Château ; la moitié d'une maison avec enclos dans la rue du Willoye<sup>(107)</sup> ; la moitié d'une rente annuelle de 18 livres tournois due par Jan REBZ sur sa maison avec enclos sur le *Berch* (Rue du Mont) ; la moitié d'une rente de 7 livres, 9 sous, 6 deniers tournois par an due par Merten LE BRUYN sur sa maison avec enclos dans la rue des Eteules ; la moitié d'une rente viagère de 233 livres tournois due par la ville d'Enghien à Catarine DE CORTE, maintenant Dame Angelina, religieuse à l'abbaye de la *Byloke* à Gand. L'autre moitié de toutes ces maisons et rentes appartient à Jan-François DE CORTE. Tous les meubles sont également attribués à son frère. C'est pourquoi, elle confie au lieutenant-maieur d'Enghien une cuillère en argent et les clefs de ses coffre, secrétaire et armoire<sup>(108)</sup>.

Original sur parchemin ; sceau échevinal ; Néerlandais ; A.A.E..

45. 1680, 14 mars.

Jan DE LANNOYT, lieutenant-maieur d'Enghien, et les échevins Jan PLETINCX et Jan-François DE CORTE déclarent que Philippe PETIT<sup>(109)</sup> a donné en rente héréditaire à Jan DE LE FONTAINE<sup>(110)</sup> une maison avec enclos

---

(104) R. GOFFIN, *o.c.*, liv. III, p. 158.

(105) ID., III, pp. 158-159.

(106) R. BILLIET, *o.c.*, n° 18 ; Y. DELANNOY, *Le péril en feu...*, *o.c.*, p. 210.

(107) Actuellement rue des Capucins.

(108) De ces immeubles, nous n'avons trouvé trace que du premier, ayant appartenu à Jean de Corte, père de Jean-François.

Avant ce dernier, en avaient été propriétaires Pierre Dobbelere et Charles Colins (1618) et, après lui : Joseph Vandensteinstraat, Philippe-Joseph Bastien, maître pelletier (1757), etc..

(109) R. GOFFIN, *o.c.*, liv VI., pp. 201-202.

(110) ID., IV, pp. 64-65.

dans la rue d'Hérinnes avec un arrière-corps dans la rue d'Argent<sup>(111)</sup>. Cette propriété est déjà grevée de plusieurs rentes : 6 sous tournois pour le seigneur d'Enghien ; 8 sous, 8 deniers tournois pour les pauvres d'Enghien ; 4 livres tournois pour les héritiers de Joos VAN MILST ; 6 livres tournois pour l'hôpital de Rebecq ; 34 sous tournois pour les héritiers de Philippe SCOCKART ; 12 livres, 10 sous tournois pour les pauvres d'Enghien ; 18 livres, 15 sous tournois pour Franchois PATERNOSTRE, 6 livres tournois pour le couvent de Nazareth et 11 livres, 3 sous, 3 deniers tournois pour les Augustins d'Enghien.

Cette rente héréditaire se monte à 10 livres, 4 sous tournois.

Original sur parchemin ; sceau échevinal ; Néerlandais ; A.A.E..

46. 1682, 28 février.

Philippe PETIT, maïeur d'Enghien, et les échevins Loijs WALRAVENS, Philips CORDUANNIER, Jacques PAPELEU, Jooris PERET et André BOTMY déclarent que Nicolas BOUCQUOY, menuisier, et Anne DE SMET, sa femme, ont exposé que, se basant sur les privilèges de la ville d'Enghien, ils veulent donner leurs propriétés au survivant de l'un deux<sup>(112)</sup>.

Plus spécialement, leur maison avec enclos dans la rue de Bruxelles avec un arrière-corps jouxtant les remparts doit lui être donnée<sup>(113)</sup>. En témoignage de quoi, Nicolas BOUCQUOY donne au maïeur d'Enghien un plat en étain et les clefs de ses coffres. Anne DE SMET en fait de même. Ainsi, ont-ils exprimé leur volonté que tout doit être attribué à ce survivant.

Original sur parchemin ; sceau échevinal ; Néerlandais ; A.A.E..

---

(111) Sans doute, s'agit-il de l'immeuble situé à droite de l'ancienne maison curiale (aujourd'hui *le Cerf*) qui appartenait en 1618 à Georges de le Fontaine.

(112) Ce détail des privilèges de la ville ne manque pas d'intérêt lorsqu'on sait que, depuis la destruction des archives de celles-ci à Mons en 1940, on n'en possède plus le texte.

(113) Vraisemblablement, s'agit-il d'un immeuble proche de l'école de la ville - alors à la rue de Bruxelles - dont l'arrière tenait aux remparts (Petit-Parc) et qui appartenait en 1618 à Martin du Boucquoy.



47. 1684, 19 août.  
Philippe PETIT, maieur d'Enghien, et les échevins François PATERNOSTRE<sup>(114)</sup> et Jean DE MOL déclarent que Huijbrecht CASTENAES, demeurant à Bruxelles, a vendu à Marie MARIJ, veuve de Jan PATERNOSTRE, demeurant à Enghien, une rente héréditaire de 7 livres, 4 sous, 6 deniers parisis. Cette rente est due par la ville d'Enghien sur une maison avec enclos à côté de l'hôtel-de-ville, tenant à celle-ci et à l'hôtellerie *Scaeckberdt*<sup>(115)</sup>, propriété de Joos SEGHERS.  
Original sur parchemin ; sceau tombé ; Néerlandais ; A.A.E, S.E.M., 248.
48. 1687, 24 juillet.  
Charles-Philippe DE MANNE, maieur d'Enghien, et les échevins Charles LUYCX, Martin THIENPONT, Jacques VAN BOURGOIGNE<sup>(116)</sup> et Mathieus DERBAIX déclarent qu'Anna CAMARTS, veuve d'Arent DE GROOTE, et ses fils Adriaen et Jan DE GROOTE ont vendu à Philippe FLASSCHOEN, au nom et au profit du couvent des Carmes à Enghien, deux maisons qui sont un *pottebackerij* (atelier de pottererie), situé au Marché-aux-Poissons<sup>(117)</sup>. Ces maisons sont grevées de deux rentes : d'une, de 40 livres tournois par an ; l'autre, de 30 livres tournois par an au profit de Martin THIENPONT.  
Copie authentique dans le registre des rentes des Carmes, fol. 23<sup>r</sup> ; A.C.B..
49. 1692, 9 juin.  
Charles-Philippe DE MANNE, maieur d'Enghien, et les échevins Philippe CORDUANNIER<sup>(118)</sup>, Thomas SPINET<sup>(119)</sup> et Jérominus SEGHERS<sup>(120)</sup> déclarent que

---

(114) R. GOFFIN, *o.c.*, VI, p. 145.

(115) Voir note 32.

(116) Probablement R. GOFFIN, *o.c.*, liv., VI, pp. 230-231.

(117) A la jonction des rues de Sambre, d'Hérinnes et des Capucins : J. TYTGAT, *o.c.*, p. 132.

(118) R. GOFFIN, *o.c.*, liv., III, pp. 144.

(119) ID., VII, p. 164 : il était encore échevin en 1692.

(120) ID., VII, p. 147.

François BRIJNNAERT, tisserand à Enghien, a donné en rente héréditaire à Bernaert HASSAERT, au profit de François Ignace MASENERE<sup>(121)</sup>, bailli de Biévène, une maison avec enclos dans la rue de Sambre. Cette maison est déjà grevée de plusieurs rentes : 3 sous tournois par an au seigneur d'Enghien ; 53 sous par an pour l'église paroissiale ; 3 livres parisis par an pour le Béguinage ; 6 livres, 2 sous, 11 deniers tournois par an pour la *Siecke busse* (caisse mutuelle des malades) des tapissiers ; 18 sous tournois par an pour les héritiers de Jacques LANNEAU. Cette rente héréditaire se monte à 6 livres, 18 sous, 1 denier tournois.

Copie authentique dans le registre des rentes des Carmes, fol. 62<sup>v</sup> ; A.C.B..

50. 1692, 5 décembre.

Charles-Philippe DE MANNE, maieur d'Enghien, et les échevins Philippe CORDUANNIER et Jean DE MOL déclarent que Jan Franchois GRENET<sup>(122)</sup>, bailli de la cour féodale de Rebecq, a donné en rente héréditaire à Matthieu FLASCHOEN, cordonnier à Enghien, une maison avec enclos dans la rue d'Hoves, confinant à la rivière et au vivier des Béguines<sup>(123)</sup>. Cette maison est chargée d'autres rentes : 32 sous tournois pour le seigneur d'Enghien ; 10 sous, 6 deniers pour l'hôpital Saint-Nicolas ; 12 livres, 10 sous tournois pour les pauvres d'Enghien ; 92 livres, 10 sous pour le couvent de Nazareth ; 14 livres, 12 sous, 7 deniers tournois pour le docteur THIENPONT. Cette rente héréditaire se monte à 42 livres, 4 sous, 8 deniers tournois.

Original sur parchemin ; sceau échevinal ; Néerlandais ; A.A.E..

---

(121) ID., V, p. 53.

(122) ID., IV, pp. 105-106.

(123) Jean-François Grenet (1646-1713) avait, en effet, acquis un immeuble à la rue d'Hoves *tenant au pont du Moulin* (à eau Y. DELANNOY, *Moulins...*, o.c.), et par derrière *au vivier des Béghines*.

Il avait appartenu à Claes Vandensteinstraat, puis à Etienne Bouvet.

51. 1695, 23 avril.

Jan DE MOL, faisant fonction de maieur d'Enghien, et les échevins Jean-Joseph MARSILLE<sup>(124)</sup>, Jérominus SEGHERS et Julien BERTEN déclarent que Charles LE PAIGE, chirurgien à Enghien, a donné en rente héréditaire à Lucas MAUROIJ une maison avec enclos, nommé *Het Haesken*<sup>(125)</sup>, dans la rue d'Hérinnes.

Cette rente héréditaire se monte à 45 florins.

Original sur parchemin ; sceau échevinal ; Néerlandais ; A.A.E..

J.-P. TYTGAT

---

(124) ID., V, pp. 22-23.

(125) *Le Lièvre*, maison située dans la rue d'Hérinnes, faisant le coin de cette rue et de la rue du Sac ; R. BILLIET, *o.c.*, n° 121.

Dobbelere 44.  
Durant 42.  
Eecke (Vander) 35.  
Emelinc 14.  
Faulconier (de) 33.  
Febure (le) 22.  
Fevres (li) 3.  
Flascoen (Flaschoen)  
15.17.30.48.50.  
Fontaine (de le) 20.21.26.45.  
Frenck 21.  
Gabriels 14.  
Ghijselincx 18.  
Ghilbert 32.  
Ghollant 14.  
Ghorem (van) 16.18.  
Gobert 42.  
Golof 18.40.  
Grelle (le) : voir Legrelle.  
Grenet (50).  
Grimberghe (van) 27.28.  
Groote (de) 48.  
Haeghen (vander) 21.  
Hamais 15.  
Hassaert 49.  
Heetvelde (van) 21.  
Heyberch 14.  
Hofstadt (vander) 18.  
Holdre (van) 20.30.  
Horicx 35.  
Hove (van) 20.  
Hoye (de le) 24.  
Hoyel 18.  
Huysman 27.  
Innenoye 13.  
Janssens 32.  
Kempeneers 10.12.  
Kockx 6.  
Labie 29.  
Lanckmans 19.  
Lanneau 49.  
Lannoyt (de) 42.45.  
Latter (de) 32.  
Leene (vande) 19.  
Legrelle 18.  
Lietines 3.  
Lijsen(s) 8.9.18.25.27.32.36.  
Louwiers 10.  
Loyson 25.  
Luycx 17.40.48.  
Mabielle 20.  
Maeten 20.  
Maij (de) 37.38.39.40.41.42.43.  
Manne (de) 48.49.50.  
Marcenellis 23.  
Marchille (Marsille) 19.51.  
Marij 47.  
Marken (vander) 4.  
Martini 29.  
Masener (de) 30.49.  
Mauroij 29.38.51.  
Meijere (de) 28.  
Melliloe (de) 2.  
Milpas 42.  
Milst (van) 30.40.45.  
Mol (de) 47.50.51.  
Mom 33.34.35.38.  
Moulier 25.  
Moulins 15.  
Neeten 26.27.  
Ots 10.12.  
Overdaet 31.  
Paige (le) 51.  
Papeleu 28.34.46.  
Paternoster 33.45.47.  
Peret 46.  
Perfect 31.  
Persoons 29. .  
Petit  
26.31.32.33.35.45.46.47.

Pierets 15.  
 Plancke (vander) 17.  
 Planen 22.23.  
 Plat (le) 21.25.  
 Pletincq 17.18.29.42.44.45.  
 Polart 14.  
 Poplimont 20.  
 Pretere (de) 17.  
 Pyens 14.  
 Quesne (du) 21.24.  
 Ray (du) 24.  
 Rebz 21.25.28.29.31.44.  
 Resteau  
     16.18.19.20.21.22.24.25.26.42.  
 Robins 18.22.  
 Roelof 42.  
 Rousait 2.  
 Rousseau 18.  
 Ruyschaert 20.  
 Saint-Moulin (de) 19.  
 Samberghe (van) 42.  
 Sauvage 14.  
 Scaleers (van) 20.  
 Schrijns 19.  
 Schuyteneer (de) 42.  
 Scokart  
     22.27.36.42.43.44.45.  
 Seghers  
     9.14.18.20.21.30.33.36.37.41.  
     42.43.47.49.51.  
 Sergant 41.  
 Sermeulx 11.12.  
 Similoons 33.  
 Smet (de) 20.31.32.42.46.  
 Spaesters 19.  
 Speltens 21.  
 Spieghele (de) 18.  
 Spinet 25.49.  
 Steene (vanden)  
     5.35.36.40.42.43.  
 Steenhaut 25.33.  
 Steenstraat (vanden) 44.50.  
 Stekeldoren 21.  
 Strijckwant 24.25.30.39.43.  
 Strubelins 16.  
 Suisse 32.  
 Tienpont (Thienpont)  
     24.39.48.50.  
 Treere (de) 9.  
 Trieu (du) 18.  
 Tsutsse 17.  
 Uyttenhoven 32.  
 Valckener (de) 31.  
 Verd (le) 33.  
 Vincart 37.  
 Vits (de) 28.  
 Vivere (vande) 4.  
 Viviens 1.  
 Vleeshouwer 15.  
 Voirde (van) 42.  
 Vroede (de) 33.34.36.38.  
 Vuyst (de) 8.  
 Waerde (vander) 18.  
 Waesberch (van) 43.  
 Walraevens  
     26.34.36.37.38.39.40.44.46.  
 Watreloix 11.14.19.25.  
 Wayemberch 23.  
 Weduwe (der) 40.41.43.  
 Welz (du) 22.27.39.  
 Wesemaele 42.  
 Wolf (de) 19.29.  
 Wouters 8.9.  
 Zeghers, voir Seghers.  
 Zomer (de) 6.